

NOUVEAUTE – RESTAURANT SCOLAIRE LYCEE DAUTET

LE REPAS A LA PRESTATION

A la demande des familles et après validation du Conseil d'Administration le Lycée Dautet met en place le repas à la prestation à compter de la rentrée 2019.

⇒ Les élèves pourront prendre de 1 à 5 déjeuners par semaine.

⇒ Seuls les repas consommés seront décomptés.

➤ *L'achat et la réservation de repas pourront se faire par l'intermédiaire d'un **compte Turbo-self**.*

➤ *La création de ce compte se fait sur le présent site, onglet « restaurant » puis « réservation et paiement en ligne ». Le compte est finalisé par l'envoi d'un mot de passe par le service intendance du lycée.*

➔ *Possibilité de choisir la demi-pension au forfait (5 jours) à préciser sur les documents fournis à la rentrée.*